

Commune de LIGINIAC
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°

Séance du Conseil Municipal en date du 25 mars 2022 à 20h00 selon convocation en date du 21 mars 2022.

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - Mrs VINCENT - SIRIEIX - BRAZ - MICHOUX - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIÈRE.

Absente excusée : Mme MINARD (a donné procuration à M MICHOUX)

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT


Objet : Délibération n°2022-029 : Subvention pour voyage scolaire

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du courrier du Principal du Collège de Neuvic au sujet du voyage scolaire organisé pour les élèves latinistes en Italie du 5 au 15 mai 2022. Le montant restant à charge pour les familles s'élève à 80 euros par enfant. 8 élèves de la commune sont concernées.

Il propose d'aider ces familles dans le financement de ce voyage.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- ✓ Attribuent une subvention d'un montant de 80 euros par enfant résidant sur la commune soit un total de 640 euros

Envoyé en préfecture le 31/03/2022
Reçu en préfecture le 31/03/2022
Affiché le 
ID : 019-211911300-20220325-DCM2022029-DE

Fait et délibéré en mairie de LIGINIAC, le 25 mars 2022.
Le Maire, Frédéric BIVERT.

Membres	13
Présents	12
Représentés	1
Votants	13
Pour	12
Contre	0
Abstention	1

